

Mais à la différence du Canada, les pays européens continuent de prétendre publiquement que leurs travailleurs étrangers ne sont que de passage. Pourtant ceux-ci constituent aujourd'hui une entité économique permanente, formée d'une population autogène dont l'expulsion implique la mise en œuvre de méthodes que ne sauraient envisager des démocraties occidentales. Il n'en reste pas moins que les conditions qui leur sont faites sont en complète contradiction avec l'idéal de démocratie libérale prôné par les pays d'Europe occidentale.

Ceci vient du fait que, à l'exception des travailleurs originaires du Commonwealth et d'Irlande installés en Grande-Bretagne, ces immigrants sont privés de tout pouvoir politique. Selon des études récentes effectuées par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et par la Commission européenne, leurs enfants, qui demeurent officiellement citoyens de leur pays d'origine, sont statistiquement promis à la même misère et à la même infériorité socio-professionnelle que les parents. On estime par ailleurs que près du cinquième des enfants migrants d'âge scolaire ne reçoivent aucune instruction.

#### Résolution de l'ONU

On comprend mieux l'embarras suscité en Europe par la résolution sans équivoque adoptée par la Commission des droits de l'homme à Genève, qui se dit «particulièrement préoccupée par la situation des enfants des travailleurs migrants et par les conséquences engendrées sur les plans culturel, sanitaire et psychosociologique et par la pathologie d'adaptation et de séparation dont ils souffrent».

La Commission a demandé à tous les organismes des Nations Unies d'accorder une attention particulière à cette question dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, et de veiller à informer le public des mesures adoptées en vue d'améliorer le sort des travailleurs migrants et de leurs familles. Elle a en outre constitué un groupe de travail sur les droits humains des travailleurs migrants afin de s'assurer que la question fera l'objet de rappels périodiques.

En fait, des projets pilotes en matière d'éducation sont actuellement mis en œuvre dans bon nombre de villes européennes, dans le but notamment de faire apprendre au million et demi d'enfants migrants qui fréquentent l'école la langue de leur pays d'adoption sans pour autant abandonner leur langue et leur culture maternelles. Par ailleurs, le Conseil des ministres des Communautés européennes a établi des principes directeurs afin que les programmes scolaires tiennent compte des besoins particuliers des enfants migrants. La Commission européenne a élaboré pour sa part une proposition visant à combattre l'immigration illégale de même que l'emploi des immigrants illégaux, souvent exploités, tandis que les États membres amorcent une coordination progressive de leurs poli-

tiques d'immigration. Enfin, on a mis en train divers projets domiciliaires pilotes visant à promouvoir l'intégration culturelle des migrants.

Mais ces mesures demeurent bien en-deçà des besoins. Une analyse exhaustive de la situation domiciliaire des travailleurs migrants, publiée par la Commission européenne, recommande la création d'un fonds pour financer les mesures qui s'imposent d'urgence si l'on veut mettre un terme à la discrimination. Cette étude a été faite par 30 spécialistes appartenant à tous les pays de la Communauté, et notamment des anthropologues, des socio-géographes, des économistes, des psychologues et des sociologues, tous indépendants tant de la Commission que des gouvernements nationaux. Selon eux, cette question constitue un problème à long terme d'une portée considérable pour l'ensemble de la Communauté.

#### L'exemple canadien

En dépit de la controverse politique, le Canada a connu de bien meilleurs résultats que l'Europe sur le plan de l'intégration des immigrants. Cela tient probablement au fait qu'au Canada les nouveaux arrivants comme leurs hôtes admettent qu'ils doivent apprendre à vivre ensemble de façon permanente.

C'est ainsi que le Conseil économique canadien peut conclure que l'adaptation sociale des immigrants semble avoir donné de bons résultats dans l'ensemble, et que «lorsqu'il existe des problèmes potentiels en matière d'adaptation sociale — par exemple dans une région métropolitaine encombrée comme celle de Toronto —, des politiques imaginatives peuvent permettre d'y faire échec».

La Commission européenne tente de faire adopter quelques timides réformes en vue d'un partage graduel des droits politiques avec les résidents étrangers, au moins sur le plan des pouvoirs locaux. La Commission voudrait en outre qu'on accorde aux immigrants le droit automatique de faire venir leur famille — comme c'est le cas au Canada et comme le recommande la Commission des droits de l'homme. Mais ces tentatives se heurtent à la résistance opiniâtre des pays membres dont les gouvernements battent en retraite devant les mouvements vociférateurs d'extrême-droite, qui trouvent un terrain fertile en période d'insécurité économique et qui réclament l'expulsion des étrangers.

Paradoxalement, les restrictions imposées à l'immigration de la main-d'œuvre étrangère risquent en fait d'augmenter et non de diminuer le chômage parmi les autochtones, si l'on en croit une étude établie par l'OCDE. Celle-ci explique en effet que les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie provoquent un manque à produire et, par conséquent, des excédents de main-d'œuvre dans d'autres secteurs. Une autre étude, publiée à Genève par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, soutient pour sa part que la reprise économique en Europe occidentale pourrait bien dépendre d'un nou-